Crusta albida, effusa. Apothecia nigra, minuta, rotundata, vel oblonga. Epith. fuliginosum, sporæ ovato-oblongæ, hyalinæ, 1-septæ raro simplices, loculis æqualibus, guttulis oleosis numerosis foventibus, 18-30 μ long., 8-13 μ crass. Gélat. hym. I cærulescit, deinque vinose rubet.

Cette espèce ressemble un peu, au premier abord, à un *Arthonia galactites* dont le thalle serait plus ou moins usé, mais elle s'en distingue aisément par ses spores.

Placidiopsis Custani Kœrb. *Parerg.*, p. 305.

ALGÉRIE : Oran, sur la terre argilo-calcaire. Leg. *de Crozals*, 1905. Nouveau pour l'Algérie.

* *Endocarpon insulare* Mass. herb.

HÉRAULT : Laurens, sur rochers calcaires. Leg. *de Crozals*, 1906.

Squames petites, d'un roux noirâtre, très adhérentes au substratum, serrées les unes contre les autres, plus ou moins anguleuses, assez épaisses, planes ou légèrement convexes. Apothécies noires, d'abord totalement immergées, puis à ostiole proéminent, paraphyses indistinctes, thèques ventrues, spores 8-nées disposées sans ordre dans les thèques, ovoïdes ou sphériques, longues de 14-18 sur 9-13 μ. Gélat. hym. I — rose vineux.

Cette espèce avait déjà été recueillie dans l'Ardèche, par M. COUDERC, qui m'en a envoyé de beaux échantillons.

Collema verruciforme Nyl. *Prodrome*, p. 23.

CHARENTE : Saint-Médard, sur un Peuplier. Leg. F. *Marc*, 1905.

Epith. jaunâtre, théc. et hypoth. incolores, spores d'abord arrondies, puis quadrangulaires, murales, à 3 cloisons transversales et une verticale, longues de 12-15 sur 9-12 μ.

Cette espèce n'avait jusqu'à présent été signalée, en France, que dans Maine-et-Loire, les Deux-Sèvres et la Vienne.

M. Lutz donne lecture de la communication qui suit :

Quelques Rectifications botaniques,

PAR M. ALFRED REYNIER.

I. — Près d'Aix-en-Provence est une localité classique où herborisèrent TOURNEFORT, GARIDEL, GÉRARD, DARLUC, A.-P. DE CANDOLLE, GRENIER, DURIEU, DE FONVERT, ACHINTRE, DE SAPORTA, Honoré ROUX, etc. : autant dire que l'endroit a été suffisamment exploré pour qu'un végétal haut de 4-6 décimètres n'ait pu échapper aux regards. Après la bataille livrée dans la plaine de Pourrières où MARIUS écrasa les barbares Ambrons, ce chaînon montagneux de 1011 mètres fut jadis nommé *mons Victoriæ.*

L'auteur du *Prodrome de la Flore du Var* laisse croire que du « rupes Victoriæ » de TOURNEFORT, aujourd'hui « Sainte-Victoire », dérive onomastiquement *Allium Victorialis* L. (plante peut-être absente même des Basses-Alpes et Alpes-Maritimes). HANRY s'est trompé quand il a traduit par « Ail de Sainte-Victoire »! De temps immémorial les pâtres suisses appelèrent la liliacée en question : « Victoriale »; L'ECLUSE l'atteste par son *Victorialis longa*, d'où LINNÉ a tiré le terme à la fois spécifique et générique : *Victorialis*. Se garder donc d'écrire, comme l'a fait ALLIONI, *Allium Victoriale* : il semblerait que l'adjectif s'accorde, au neutre, avec le substantif. Seconde méprise de HANRY : l'*Allium Victorialis* L. ne croît ni à Sainte-Victoire, ni dans le département; la *Statistique des Bouches-du-Rhône* par le comte DE VILLENEUVE, dont la liste botanique est souvent fautive, et MUTEL qui a enregistré (*Flore Française*) la citation inexacte de cet *Allium* « aux environs d'Aix » par DELAVAUX, ont induit HANRY en erreur.

II. — Parmi les singulières inadvertances qui se glissent chez les meilleurs floristes je relèverai celle de l'indication, d'après les *Institutiones Rei herbariæ*, « sur les rochers près de Barcelonnette (Basses-Alpes) », du *Lamarckia aurea* Mœnch : « Gramen *barcinonense* paniculâ densâ aureâ ». DE CANDOLLE, *Flore Française*, a ainsi erronément traduit « barcinonense » signifiant *de Barcelone* (ville où TOURNEFORT parcourant l'Espagne fit la rencontre du *Lamarckia*). C'est par *barcilionense* que la ville de haute Provence eût été indiquée, si ce gramen avait jamais crû sur les rochers de Barcelonnette au climat fort différent de celui de la Catalogne!

III. — A la fin du XVIIe siècle ou dans la première moitié du XVIIIe, la Provence reçut la visite d'Antoine DE JUSSIEU, successesseur de TOURNEFORT à la chaire de botanique au Jardin du Roi. Après une ascension au mont Ventoux, il alla herboriser à Orgon, Marseille, La Ciotat, Toulon, Hyères, Nice, etc. DE JUSSIEU, on le sait, publia en 1714 les planches sur cuivre de BARRELIER, aucune ne fournissant la mention de localité où la plante dessinée a été prise, le publicateur nous en prévient : « nulla mentio locorum ubi delineatæ plantæ adolescunt ». Il est donc surprenant que DE CANDOLLE (*Flore Française*) attribue

à BARRELIER la trouvaille près d'Orgon du *Matthiola tristis* R. Br., et de l'*Asteriscus maritimus* Mœnch. sur la plage de Mont-Redon à Marseille. Sans doute, puisque la planche de BARRELIER porte : « Aster supinus *massilioticus* », on est autorisé à croire que le moine dominicain avait cueilli son *Asteriscus* à Marseille, s'il ne l'en avait pas reçu d'un collecteur ami; mais, quand l'éditeur de BARRELIER spécifie : « *circa Massiliam ad littus maris eundo ad Montem Redon provenit* », c'est Antoine DE JUSSIEU qui consigne l'habitat où il a personnellement vu l'*Asteriscus maritimus*! De même, c'est le publicateur des planches qui parle pour son propre compte, lorsqu'il fait suivre de cette mention « *In montibus supra Orgon oppidum in Galloprovinciâ occurrit* » le nom gravé sous le dessin : « Leucoium minus lavandulæfolio... [*Matthiola tristis*] »! Après DE CANDOLLE, MUTEL (*Flore Française*) s'est fait l'écho de la méprise en y ajoutant une incorrection : « *Matthiola tristis* : Provence, à *Gorgon* (Barrelier) »!

Erronée semblablement l'attribution à Barrelier, par L. LEGRÉ (*Les Deux Bauhin*, Marseille, 1904), de la découverte d'un *Statice* critique[1] au Bec-de-l'Aigle près de La Ciotat; c'est toujours DE JUSSIEU qui trouva ce « Limonium minimum, cordatum, seu folio retuso » : « *ad radices altæ præruptæque rupis portus oppidis La Ciutat* »!

BARRELIER, demanderai-je au surplus, était-il venu en Provence? Rien d'improbable; mais la réalité historique de ce voyage ne découle point de ce qu'écrit Antoine DE JUSSIEU dans la Vie de BARRELIER; le R. Père aurait visité « Occitaniam, Aquitaniam et *varias Galliæ provincias* » : ces trois mots, il me semble, n'équivalent pas précisément à *Galloprovincia*.

IV. — La *Statistique des Bouches-du-Rhône*, sous la responsabilité de NEGREL-FÉRAUD puisant à je ne sais quelle source,

1. Sauf les feuilles qui sont trop rétuses-cordées, la figure de ce *Statice* représente assez bien le *S. echioides* L., comme l'a jugé GODRON; mais le synonyme bauhinien ajouté par Antoine DE JUSSIEU après le nom inscrit sur la planche de BARRELIER est plus qu'incertain. LINNÉ, LOISELEUR, MUTEL, etc., sont d'avis que Gaspard BAUHIN a visé *S. cordata* L. Le commentaire, à prétention interprétative, de L. LEGRÉ, en plus de l'erreur formelle d'attribution que je relève ci-dessus, porte conséquemment à faux : il eût fallu établir comme hors de conteste que le *Statice* de BARRELIER est le même que celui de Gaspard BAUHIN : or, il y a loin du *S. echioides* au *S. cordata*!

indiquait le *Kochia prostrata* Schr. : « entre Tarascon et Arles ». Fourreau, dans son *Catalogue des Plantes qui croissent le long du Rhône*, ne mentionne pas ce *Kochia*; Jacquemin, à qui la flore arlésienne était si bien connue, se tait de même. Mais Duby (*Botanicon Gallicum*) Mutel (*Flore Française*) assurant que le *Kochia prostrata* se rencontre à Avignon, Tarascon et au pied du mont Ventoux; Castagne (*Catalogue des Plantes des Bouches-du-Rhône*) et Saint-Lager (*Catalogue des Plantes du bassin du Rhône*), ne mettant aucunement en doute les habitats de Tarascon et Arles : pour tâcher d'éclaircir la chose, je fus opérer pendant plusieurs années quelques recherches dans cette région et poussai consciencieusement jusqu'à l'embouchure du Rhône. Aux Saintes-Maries en Camargue le *K. hirsuta* Nolt. me tomba sous la main; à Bédoin, Carpentras, Avignon, il existe le *K. arenaria* Roth; nulle part la mointre trace de *K. prostrata*! J'ai fini par m'apercevoir qu'Honoré Roux (*Catalogue des Plantes de Provence*) invoque Grenier et Godron pour justifier la citation qu'il fait dudit *Kochia* à « Tarascon (B.-du-Rh.) »; hélas! Roux, géographe médiocre — cela lui est pardonnable — a pris Tarascon-*sur-Ariège* (ville qu'indique Grenier) pour Tarascon-*sur-Rhône*! Dès lors la lumière s'introduit dans ce plaisant casse-tête chinois : l'*Arles* dont parlent la *Statistique* et ceux qui se sont copiés sans contrôle ne saurait être qu'Arles-*sur-Tuech* (Pyrénées-Orientales)! Effectivement, la région roussillonnaise-languedocienne d'Arles et Tarascon présente en une foule d'endroits le *K. prostrata*. Conclusion un peu tardive (il n'y a pas de ma faute) : l'espèce de Schrader est à radier de la flore provençale.

V. — Que l'on compulse tous les lexiques latins, il sera impossible d'établir qu'*Æthiopis* signifie littéralement : *d'Ethiopie*; le mot *Æthiops* doit être traduit par *Ethiopien*; si l'on veut exprimer en la langue de Romulus ou de Cicéron : *d'Ethiopie*, il faut écrire : *Æthiopiæ*. Après ce préambule arrivons à *Salvia Æthiopis* L. L'unanimité des floristes donnant le nom français des espèces après le nom latin appellent la Labiée en question : Sauge *d'Ethiopie*; seul De Candolle (*Flore Française*) préfère : « Sauge éthiopienne », variante qui, d'ailleurs, n'est pas davantage acceptable. *Æthiopis*, génitif *Æthiopidis*, était, chez les

Romains, le « nom substantif d'une herbe semblable à la Laitue, qui croît en Ethiopie et dont les enchanteurs se servaient pour leurs maléfices » (De Wailly, *Dictionnaire Latin-Français*). C'est dans cette acception qu'*Æthiopis* a été employé, vocable générique, par Jean et Gaspard Bauhin, Barrelier, etc. Donc, en vertu de l'article 34 des Lois de la Nomenclature du Congrès de 1867, non encore abolies, le terme spécifique, dans *Salvia Æthiopis*, étant un « ancien nom de genre », les botanistes du XXe siècle, si émancipés [1] soient-ils, ne doivent tenir aucun compte de la croyance romaine que l'Ethiopie est la patrie (???) de cette Sauge; correctement, ils n'ont qu'à traduire par Sauge *Æthiopis*, tout comme ils disent : Sauge Sclarée, Sauge Ormin, Sauge Verveine, à l'instar de Millepertuis Coris, Germandrée Marum, Daphné Cneorum, Ail Moly, etc. — D'ailleurs, si les magiciens latins attribuaient l'Ethiopie comme patrie à l'*Æthiopis*, plusieurs auteurs ont soutenu une autre version étymologique vraisemblable : d'Αἴθοψ ou Αἰθίοψ, « nègre », dériverait le nom de la plante dont les racines devenaient *noires* en se desséchant, au dire de Dioscoride qui le premier parla de l'Αἰθιοπίς. Quant à savoir si cette herbe mal décrite est réellement le *Salvia* auquel l'ont rapportée avec ou plus ou moins de motifs valables, au XVIe siècle, divers commentateurs parmi lesquels Matthiole, quoique ladite Sauge, surtout européenne, peu asiatique (africaine ??? ni l'Égypte ni l'Éthiopie ne figurent à l'aire géogra-

1. Le XXe siècle réclamant du nouveau, « du nouveau, n'en fût-il plus au monde », un certain nombre de novateurs ont préconisé naguère l'emploi des noms français à l'exclusion des latins, la botanique étant tenue de se populariser. De longs comptes rendus d'herborisations ont déjà été publiés par tel professeur (ne sortant pas de l'Université) où les végétaux prennent nominalement des désinences françaises peu pédantesques pour les personnes qui n'ont pas fait leurs classes. Puis, un journaliste-phytologue, dont on m'a communiqué le récent article illustré (dessins excellents, excepté celui de l'*Asplenium Trichomanes* photographié sur un *Ceterach officinarum* pathologique!), accourt à la rescousse : son projet serait d'apprendre aux débutants dans la connaissance des herbes sauvages, non plus des vocables rébarbatifs en *us*, *a*, *um*, mais des appellations brèves en dépit de la nomenclature binaire, par exemple (je reproduis textuellement) : « *Pieds-d'oiseau*, *Père-du-Blé*, *Queue-de-lièvre*, *Dragante*, *Non-feuillée*, etc. »! S'il s'agissait des innombrables variétés horticoles, oh! alors la longueur ne ferait plus rien : 6, 7 mots au besoin : *Pivoine en arbre Triomphe de Vandermaelen*, *Rosier ile Bourbon Souvenir de la Malmaison*, etc.!

phique inscrite au *Flora Orientalis* de BOISSIER), n'ait point la racine noire et manque, au surplus, de quelques particularités signalées par DIOSCORIDE et PLINE, c'est un problème d'identification qui se greffe sur celui relatif à l'origine du vocable. A tort ou à raison, LINNÉ consacra le binôme *Salvia Æthiopis*; dès lors, ainsi que me l'écrivait M. MALINVAUD, changer aujourd'hui le terme spécifique *Æthiopis* serait un remède pire que le mal; entre deux inconvénients il vaut mieux choisir le *statu quo*, en excluant la traduction française Sauge *d'Ethiopie*, comme j'ai rectifié.

Il est donné lecture de la communication suivante :

Le *Linaria pallida* subspontané en Suisse,

PAR M. H. DE BOISSIEU.

J'ai l'honneur de signaler la présence, à l'état spontané, sur les rocailles et dans les éboulis qui avoisinent les « Rochers de Naye » (canton de Vaud, Suisse) d'un *Linaria* du groupe du *L. Cymbalaria*, mais facilement distinguable de cette espèce par ses grandes fleurs, ses feuilles très pubescentes, à peine lobées etc., le *Linaria pallida* Ten., des Abruzes.

Cultivée au jardin alpin de Rambertina, où elle se ressème d'elle-même, cette plante a gagné la montagne voisine. Son acclimatation nous paraît particulièrement intéressante en raison de l'habitat méridional de ce *Linaria* et aussi de son caractère d'espèce vivace.

Il paraît que d'autres hôtes du jardin de *Rambertina* ont déjà été trouvés en pleine montagne, notamment le *Viola cornuta* des Pyrénées. Au jardin même, de nombreuses espèces de Laponie, des Carpathes, d'Asie Mineure, des montagnes de Chine se propagent d'elles-mêmes. Telle de ces plantes forme avec les espèces affines des Alpes de curieux hybrides, par exemple le *Papaver nudicaule* des régions arctiques avec le *Papaver alpinum* et sa variété *Burseri*. — Aux multiples causes d'introduction et d'acclimatation de végétaux étrangers, souvent indigènes, peut-être conviendra-t-il d'ajouter les jardins alpins.